

## Un rucher à Ixelles

**L**e collège des bourgmestre et échevins ixellois inaugurera ce mercredi un rucher situé sur le toit de la bibliothèque communale située au n° 19 de la rue Mercelis. Cette action, qui s'inscrit dans le cadre de l'agenda 21 local, vise à sensibiliser le public à la nécessité de la biodiversité en ville et le rôle des abeilles dans le maintien de celle-ci. Un stand d'information interactif ainsi qu'une ruche vitrée vous permettront ainsi de découvrir tous les mystères de l'abeille et de l'apiculture. De 12 à 19 heures.

### **SCHAERBEEK** La commune veut balayer l'Agence Bruxelles-Propreté

On le sait, les relations entre la commune de Schaerbeek et l'Agence régionale de Bruxelles-Propreté ne sont pas au beau fixe, la première estimant que l'Agence a tout de la grosse machine peu au fait des spécificités locales. Parlant d'« absence d'unité de gestion du nettoyage » et de risques de confusion, notamment pour le citoyen, et considérant « que ce système est dès lors responsable, tout au moins partiellement, d'un nettoyage imparfait de nos voiries », le collège communal a voté une motion demandant le transfert du balayage des voiries communales au service de propreté local. Ce transfert, ont rappelé les élus schaerbeekoïses, est d'ailleurs prévu dans l'accord institutionnel pour la sixième réforme de l'État. Et la commune de demander à la Région de se pencher sur le problème pour que ce passage de balai soit réalisé d'ici janvier 2014. (P. Le.)

### **SCHAERBEEK** Expulsion imminente des Roms

Les familles de Roms qui occupent le Centre de Communication Nord (CCN), près de la gare du Nord, risquent d'être expulsées très bientôt, a indiqué mardi Marc Weber, chef de cabinet du bourgmestre Bernard Clerfayt (FDF). Les propriétaires du complexe CCN (la SNCB et la Région bruxelloise) ont effet saisi le tribunal de première instance, qui a rendu le 25 mai dernier une ordonnance d'expulsion. La décision du tribunal sera notifiée par huissier de justice aux occupants du CCN, qui auront alors 24h pour quitter les lieux. Les 43 personnes qui se sont installées durant les mois d'avril et mai au CCN sont principalement originaires de Slovaquie, de Hongrie et de Roumanie. Parmi elles se trouvent 14 mineurs d'âge. Les multiples réunions et rencontres entre les différents intervenants dans ce dossier n'ont pas abouti à des solutions de relogement pour ces familles. (b)